

Intervention du 26 septembre 2022

Pascale Belot-Fourcade

Chers Collègues,

Aujourd'hui s'ouvre ce séminaire que nous avons souhaité mettre en place à plusieurs, Marika Bergès, Jean-Pierre Lebrun et moi-même.

C'est un séminaire énorme à plusieurs égards : il permet tout d'abord de renouer avec la psychanalyse, celle qui va de l'enfant à l'adulte et ne sépare pas artificiellement psychanalyse de l'enfant et psychanalyse de l'adulte, séparation qui recouvrait en particulier des questions de pouvoir de façon en partie fallacieuse, même si on n'a pas trouvé et on ne trouvera jamais une linéarité entre l'enfant et l'adulte.

C'est un séminaire non classique dans sa forme aussi, parce que J. P. Lebrun, avec qui nous sommes d'accord à 200 %, a eu l'idée d'intercaler, entre deux allocutions, une séance permettant de reprendre et prolonger chaque intervention précédente par des échanges ouverts.

C'est un séminaire énorme encore puisque nous y aborderons cette question fondamentale : la conjonction conjugo/parentalité est-elle toujours le creuset de la psychopathologie ?

Nous avons écrit « conjugalité parentalité : malaises » en raison d'une actualité que vous savez abondante et sans cesse renouvelée, ce pourquoi nous avons écrit malaises au pluriel.

J'espère aussi qu'en mettant en débats nos questions, les praticiens y trouveront des repères.

J'avais eu l'occasion de dire, par exemple, que nous ne sommes pas des accompagnants mais des interprétants car pour nous le sujet est d'emblée à interpréter son rapport au grand autre et à s'inscrire dans le langage. Et c'est quand même une dysharmonie fondamentale qui fonde l'inconscient. Lacan parle du non-rapport sexuel.

Alors qu'est-ce qui a changé dans ce couplage conjugalité/parentalité qui nous permette d'être à la page sans aller trop vite, mais il faut pouvoir entendre le symptôme, ceux que les enfants et les adolescents nous déversent, bien souvent avec des nouveautés linguistiques ou des acting nouveaux autorisés par l'évolution d'un corps social en mutation.

Nous avons parlé, et nous le ferons encore, de déliaison sociale ou de mutations sociales : comment les aborder ? Comment rester ouverts en ne perdant pas, je dirais d'une façon un peu malhabile, les fondamentaux qui orientent notre pratique, en n'oubliant pas que l'inconscient est aujourd'hui très mis à mal ou que la parole, en tant qu'expression d'une subjectivité, doit être sous contrôle.

Évidemment, avec tous ces miracles et ces techniques, la société se demande comment résoudre l'énigme du langage : la mère aujourd'hui peut être trans et on nous promet en 2035 une machine qui portera le fœtus. Cette artificialité, ce projet d'une transhumanité, comme l'écrit Olivier Rey, et les illusions qui l'accompagnent vont-ils changer le lien que nous écrivons sous la forme conjugalité/parentalité ?

Parlons maintenant du conjugo : pour moi, dans ce travail, je voudrais remettre en chantier le sens de ce terme et avancer sur sa nature. Il y a bien sûr le conjugo éternel, ce lien de l'un à l'autre qui enserre

le plaisir, la jouissance, la sexualité, et qui longtemps pouvait être le socle de l'union familiale. Car se croisait dans le conjugué le lien individuel au socius, par le mariage par exemple. La rencontre, elle, reste et restera de tout temps mais les choses ont bien changé : la science comme la technique ont modifié les liens des H et des F et les corpus institutionnels ont suivi : droit, éducation et santé publique pour ne citer qu'eux. Je vous proposerai de lire mon texte, qui est plutôt informatif, intitulé « la copule hors la loi » qui marque la prévalence du social dans la copule

Mais il faut aussi faire un retour d'histoire sur le XX^e siècle et rappeler tous les événements qui sur ce sujet l'ont émaillé :

Je ne vais pas reprendre ce que j'ai eu l'occasion d'écrire de nombreuses fois : la pilule, en France en 1967, en termes sociologiques, a dissocié sexualité et procréation. Les femmes ont pu crier de façon aventureuse et un peu rapide : « Mon corps m'appartient ». On notera au passage qu'une drogue a déplacé le père.

Et puis il y a la PMA : c'est une nouveauté étonnante puisque ce n'est plus la rencontre sexuelle qui met un enfant au monde. Cela inaugurerait l'indépendance de la sexualité, avec ce qu'il est par ex. convenu d'appeler de l'amour, le donneur étant dans la plupart des cas l'inconnu. Toutes ces pratiques aboutissent déjà à l'affranchissement de la procréation : on a pu parler à ce sujet d'un affranchissement surmoïque qui laisse place à un monde d'individus, puisque la question du sexe se trouve désarrimée de la question de la génération.

Alors la parentalité : j'ai fait à l'occasion de ce séminaire une découverte puisque je pensais que la nouvelle charte de l'enfant, qui doit être éditée par M^{me} Versini, levait le verrou parental. Eh bien je me suis trompée : c'était déjà écrit. Bien sûr, la question de la parentalité a voulu s'adapter aux nouvelles parentés, comme les parentés homosexuelles et cette innovation incroyable de familles mono-parentales. Dans ce monde laïcisé, ce terme de parents s'ouvre à une autre définition que le conseil national d'aide à la parenté officialise en 2010.

Parents devient le participe présent du verbe parer, se parer, on connaît ça chez nous puisqu'on a fait un séminaire chez nous. *Parere* signifie procurer, produire. Pour le CNSP, la parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : parentale, psychologique, matérielle, culturelle et sociale. Cela qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Les deux facteurs cruciaux dans les mutations de la parentalité sont la mutation des femmes et la volonté individuelle de devenir parent. Ainsi chaque adulte peut devenir le parent d'autrui dans ses capacités. Comme dit le texte, la parentalité désigne « une altérité débarrassée du dispositif obsolète du genre qui la borne et la restreint ».

La parentalité se ré-approprie une généalogie non plus biologique mais sociale, de même qu'elle arraisonne une filiation qui ne doit plus rien à l'ordre des générations mais à sa seule volonté.

Ce texte est issu de *Parentalité(s) et après ?* sous la direction de Vincent Meyer (Érès, 2021). Cet article est de Marie-Joseph Bertini, issu des pensées de Maurice Godelier et d'Elsa Dorlin.

Je trouve que c'est clair et je le livre à votre réflexion. C'est un peu nouveau pour moi, je dois le dire.

Je ne voudrais pas passer sous silence, sans mot dire, les effets d'une mondialisation qui aujourd'hui infiltre notre société, élargissant ce qu'il en est de la discrimination, au gré d'une américanisation forcée qui méprise et/ou outrepassé les histoires et les spécificités locales des territoires.

Déjà l'écart des langues est une chose difficile, puisqu'en anglais différence des sexes se dit comme différence des sexualités, et que le maniement des articles en anglais n'est pas aussi large que celui du français.

Alors quel impact cela a-t-il sur le conjuco, qui réunissait dans sa lunule du même et du différent ? Je pense à un de mes patients, homme à la fois intelligent et amoureux, qui me rappelait que « de considérer l'autre dans son altérité totale nous éloigne du couple ». Il y a du même et du différent dans le couple. On pourrait rappeler qu'il y a dans le conjuco une part pas très rationnelle, une passion, qui fait partie de la vérité de la conjugalité. Mais on ne faisait pas assez attention, jusqu'à présent, au fait que, selon Tristan et Iseult, le philtre d'amour dure trois ans. C'est aujourd'hui la durée effectivement fréquente avant le divorce. Cela nous éloigne de l'idée désuète du : « Pour toute la vie » qui était un implicite des unions aussi bien religieuses que civiles.

J'espère donc que ce séminaire posera la question du couple : ses bords, ses incertitudes, ses fluctuations entre besoin et désir.

On pourra aussi revenir sur la nature de la copule : le mariage consolidait, de manière psychopathologique certes, le non-rapport sexuel. Qu'en est-il aujourd'hui de la conjugalité quand les idéologies actuelles nous demandent de nous débinaiser, selon l'expression de Paul B. Preciado.

Sachons qu'en ce qui concerne le divorce (établi en France en 1792, le jour de la bataille de Valmy, où un ensemble de gueux a contré les vellétés nobiliaires) cet affranchissement radical n'a été possible par consentement mutuel qu'en 1975 : cela ne fait pas très longtemps.

Je ne peux pas non plus oublier la clinique qui nous assaille de ces adolescents qui manifestent lesdits troubles de l'identité. Ils seraient dysphoriques, dit-on aujourd'hui : la société, malgré toutes ses inventions, n'a-t-elle pas pu nous conduire vers l'euphorie, comme y aspirait Durkheim...

Je voudrais poser enfin quelques questions, avant que Marika, avec son expérience, nous adresse les siennes et que J.-P. Lebrun, qui a l'art et le courage de mettre en livre ces questions, avec aussi une qualité que je n'ai pas forcément dans mes topos : l'art de la synthèse, nous formule les linéaments de son livre qui va bientôt sortir.

Quant à moi, je voudrais, en les laissant ouvertes, poser encore quelques questions que nous allons rencontrer, me semble-t-il, et reprendre dans le cadre de ce séminaire.

J'ai rencontré il y a quelques années une petite fille de six ans, tout affolée, qui me dit : « Alors c'est le divorce ? » Je ne sais d'ailleurs pas si ses parents ont divorcé, mais je me suis surtout interrogée sur cet affolement. On peut penser à toutes les déchirures imaginaires qu'entraînent les séparations, mais j'y entendais surtout quelque chose de plus fondamental, une mise en question par cette enfant, cette petite fille affolée qui se trouvait devant l'horreur de se dire : « Y a-t-il un plan B dont je ne ferais pas partie ? », plan B qui effondrerait le symbolique dont elle avait besoin pour se fonder elle-même, dans un effet de réel possiblement dévastateur, effet de réel, soit dit en passant, qui met en avant brusquement la sexualité parentale pudiquement voilée pour des enfants par la symbolique du couple.

Peut-être ne pensez-vous pas comme moi, nous en parlerons, mais pour moi l'enfant est avant le couple. S'il participe à son renouvellement, il constitue une synthèse symbolique du lignage, ce que selon moi voulait dire C Melman dans une formule difficile dont il a le secret. Il disait : « Pour moi, l'enfant est l'ancêtre ». Si c'est le cas, on peut légitimement se poser la question suivante : « De quoi divorce-t-on ? », peut-on par le divorce interrompre le lignage ? Cette petite fille en souffrait dans sa chair.

Dans un livre récent dont le titre est *Parentalité(s) et après ?*, titre intéressant me semblait-il, Elsa Dorlin disait qu'il fallait jouir de l'égalité. Je me suis demandé ce que cela voulait dire, car cela dissimule forcément la disparité parentale et le jeu des temporalités différentes qui animent les parents. Peut-on encore aujourd'hui dire mère et père ? En tout cas J.-F. Braunstein, dans son très récent livre intitulé *La Religion woke* (Grasset, 2022), nous avertit que la science médicale se refuse dans l'EBM à situer l'utérus chez les femmes car, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, on ne fait plus les enfants comme avant et il y a aujourd'hui des hommes trans qui se nomment femmes. Il y a beaucoup de faits de cet ordre que nous aurons l'occasion d'évoquer.

Je me suis dit que si les parents étaient dans l'égalité, Marika dirait plutôt « qui se cherchent dans l'égalité », ce qui est plus juste, que les enfants ne pouvaient que se situer aussi dans une égalité par rapport à leurs parents et que nous pourrions peut-être là apercevoir ce qui autorise aujourd'hui à parler d'une possible « autodétermination » des enfants, par ex. dans le choix de leur sexe, et de la nécessité éventuelle de faire sauter le verrou parental s'il vient en contre de cette autodétermination voulue, par exemple quand un jeune se dit « assigné de naissance à un mauvais corps ».

Quels sacrifices cette société égalitaire et scientifique impose-t-elle, en particulier aux jeunes ? La cruauté de la structure, comme l'écrivait François Weyergans, va-t-elle se manifester comme un appel vorace à un trop du sexuel ?

Le symbolique prime-t-il encore pour l'enfant ? C'est une question sur laquelle Jean Bergès voulait déjà nous sensibiliser.

Question que je laisserai ouverte, n'allons pas trop vite, avant de laisser Marika poser ses propres questions, et avant que J.-P. Lebrun qui nous parlera sans doute plus précisément de la parentalité, ne prenne lui aussi la parole.